

SUPERVISION D'ÉQUIPE À LA MISE EN ŒUVRE DE L'APPROCHE DE LA STIMULATION BASALE

PRÉAMBULE

L'objectif de ces séances collectives de supervision est l'amélioration des compétences professionnelles à la mise en œuvre de l'approche de la Stimulation Basale. Les compétences professionnelles visées ayant été préalablement développées ultérieurement dans le cadre d'un parcours de formation spécifique : fondamentaux, approfondissement et renforcement.

La supervision offre la possibilité aux professionnels d'analyser leurs pratiques, de tirer les "leçons" de l'expérience, de mobiliser de nouvelles ressources et pistes de travail et d'en intégrer les apprentissages.

Ces séances vont contribuer à la mise en cohérence des actions "basales" au sein d'une équipe en faveur d'un projet d'accompagnement ou de soin personnalisé avec pour but général d'améliorer la qualité de l'acte professionnel.

L'intervenant adoptera un rôle de "guide" et de "soutien" à la mise en œuvre de la Stimulation Basale. Il pourra en fonction des besoins reprendre certains concepts et certaines méthodologies ayant été développés et approfondis au cours des formations ultérieures. Il est donc fortement conseillé, voir quasi nécessaire, à ce que les professionnels bénéficiant de ces séances de supervision aient été préalablement formés à la pratique de l'approche de la Stimulation Basale (des exceptions pouvant être étudiées).

COMPÉTENCE SUPERVISÉE

Améliorer ses compétences professionnelles à la mise en œuvre de l'approche de la Stimulation Basale

PUBLIC CONCERNÉ

Professionnel(le)s des établissements et des services médico-sociaux, sociaux et de santé

PRÉ-REQUIS

- Parcours de formation à l'approche de la Stimulation Basale conseillé : fondamentaux, approfondissement, renforcement

DÉROULEMENT DES SÉANCES

Afin d'étayer les équipes dans l'ancrage de cette approche d'accompagnement sensoriel, somatique et perceptif dans les pratiques quotidiennes, les séances de supervision sont proposées in situ. Il s'agira ici d'ajuster, de faire évoluer et d'optimiser les pratiques professionnelles et d'apporter de la cohérence dans les projets d'accompagnement ou de soin personnalisés.

En terme d'organisation, les équipes choisissent des situations concrètes qu'elles souhaiteraient présenter lors des séances de supervision. L'intervenant réceptionne les situations avant sa venue afin d'amener des réponses concrètes et des pistes d'intégration de l'approche dans les situations proposées et accompagne in situ les équipes dans la mise en place des propositions faites aux personnes accompagnées. Des vidéos peuvent être produites lors des situations pratiques comme matériel interne d'observation qui viendra alimenter le travail d'analyse qui sera réalisé dans un second temps avec le groupe concerné.

Tarif (Hors frais de déplacement)	A définir
Durée	A définir
Effectif par session	2 mini > 6 maxi
Modalité	Présentiel
Délai d'accès	Mise en œuvre réalisée sur demande
Contact	0685074564 f.ferey@atelierdespratiques.fr www.atelierdespratiques.fr
Réf.	M047_SVSB
Date version	Janvier 2024

La supervision, au même titre que l'analyse des pratiques professionnelles, n'est pas une action de formation. Elle fait donc l'objet d'un financement spécifique.

INTERVENANTS

Praticien expert à l'approche de la Stimulation Basale / Membre du Groupe Stimulation Basale France et de l'Association Internationale de Stimulation Basale

ATTESTATION

Supervision à la mise en œuvre de l'approche de la Stimulation Basale